

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire de Champlain

Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

Rapport d'étape annuel 2021

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire de Champlain s'engage à fournir un rapport d'étape annuel, comme indiqué dans le plan d'accessibilité pluriannuel 2017-2021.

Les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs et jalons recensés dans le plan seront décrits dans le rapport d'étape annuel. Les principales réalisations de l'année sont résumées ci-dessous :

- Un examen annuel des politiques et procédures relatives à la [*Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*](#) (LAPHO) a été effectué.
- L'accessibilité est intégrée au processus d'acquisition de tous les biens et services, et les critères en matière de conception axée sur l'accessibilité sont pris en compte lors de la location d'installations.
- Les employés nouvellement embauchés doivent suivre une formation obligatoire sur la LAPHO au moyen de notre système de gestion de l'apprentissage dans le cadre du processus d'intégration à l'organisme.
- Des formats de communication accessibles sont mis à la disposition des personnes qui en font la demande.
- À l'échelle provinciale, Services de soutien à domicile et en milieu communautaire s'emploie à assurer la conformité de tous les sites Web aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 (niveaux A et AA).

- Dans tous les affichages de poste, nous continuons d'indiquer que des mesures d'adaptation sont disponibles sur demande.
- Des plans d'intervention d'urgence ont été mis en place pour les employés qui en ont besoin.